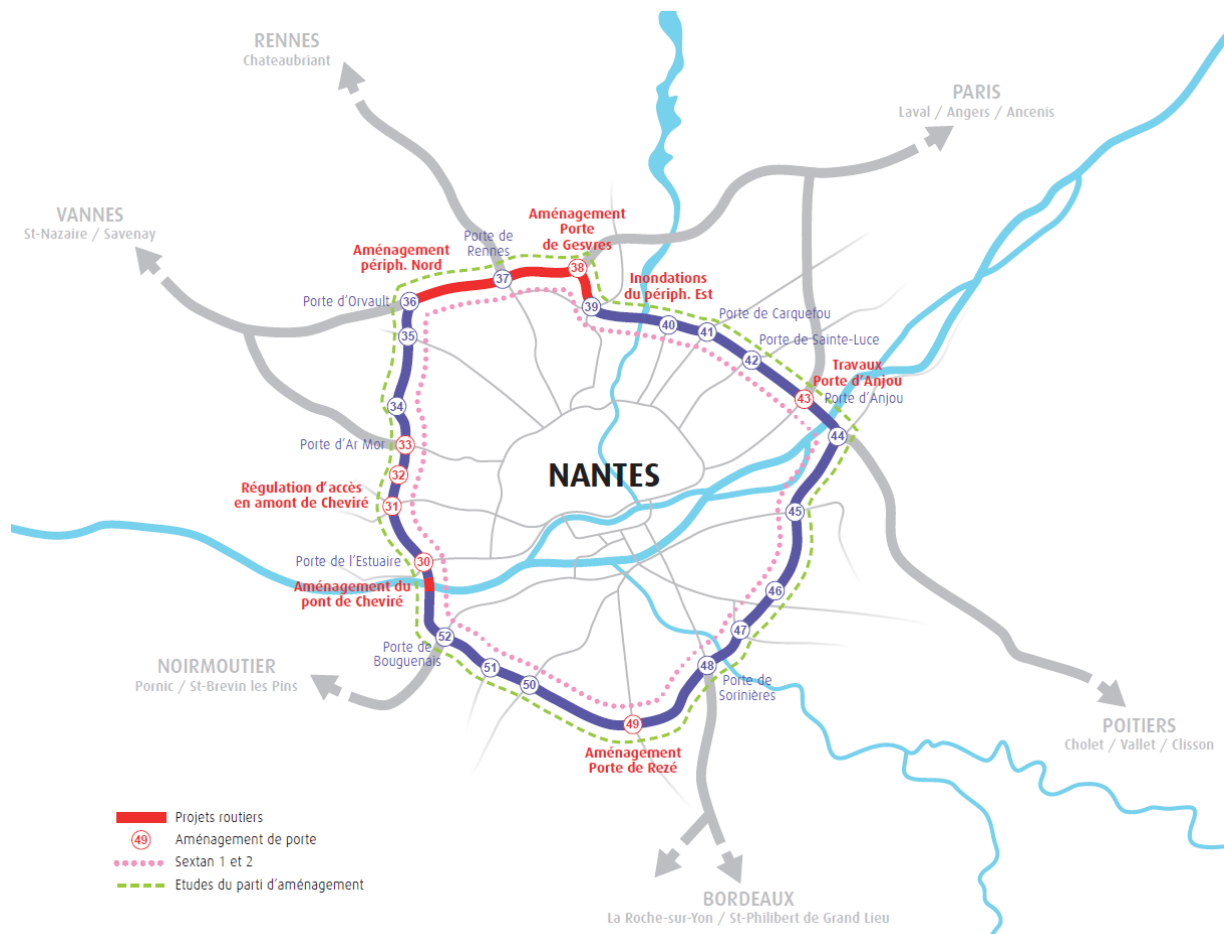


Nantes, le 28 Avril 2016

## CONFERENCE DE PRESSE PREFECTURE – PERIPHERIQUE

# Nantes Métropole aux côtés de l'Etat pour des aménagements qui améliorent la circulation dans l'agglomération



## Travaux - échéance 2018

L'amélioration des conditions de circulation et d'information des automobilistes sur le périphérique est une priorité partagée par Nantes Métropole et l'État. **Il s'agit notamment de traiter les points noirs que sont notamment les sections entre :**

- les Portes de Rennes et d'Orvault au Nord du périphérique,
- les Portes d'Armor et de Bouguenais (avec le Pont de Cheviré) à l'Ouest,
- les Portes d'Anjou et de Rezé à Sud-Est,
- et dans le réaménagement de la Porte de Gesvres.

Aménagés progressivement depuis 1994, les 42 km et les 23 portes du périphérique nantais constituent une infrastructure urbaine majeure pour la distribution de la circulation locale et de transit sur le territoire.

Géré par l'État et exploité par la DIRO (Direction interdépartementale des routes de l'ouest), le périphérique accueille plus de 100.000 véhicules par jour ce qui peut provoquer sur certaines sections des congestions aux heures de pointe.

### Nantes Métropole engagée aux côtés de l'Etat

Depuis 2010, l'État et Nantes Métropole, avec la Région et le Département, se sont accordés sur un ambitieux programme d'aménagement du périphérique nantais. Dans ce cadre, Nantes Métropole participe aux côtés de l'État à la définition et au financement de ce projet.

**L'objectif principal est de résorber les points névralgiques et de fluidifier les flux de circulation, mais aussi de contribuer au développement économique et urbain de l'agglomération, dans le respect de la politique métropolitaine des déplacements (détaillée dans le Plan de Déplacements urbains) en faveur de la mobilité et du report modal (P+R, transports collectifs, déplacements doux, ...).**

Le dispositif d'information aux usagers a également été amélioré, notamment en matière de gestion des inondations ponctuelles entre la Porte de Gesvres et la station service, avec :

- la mise en place d'une signalisation pérenne pour prévenir à l'avance les automobilistes et les inviter à passer par l'A11 dont le péage est supprimé en cette circonstance.
- des informations en temps réel sur le trafic avec le déploiement par la DIRO d'un système de gestion dynamique du périphérique, composé de caméras et de panneaux à message variable (PMV), qui vient compléter le dispositif de Nantes Métropole, opérationnel depuis plusieurs années.

**Le Conseil métropolitain du 19 octobre 2015 avait acté l'avancée des travaux sur deux autres secteurs importants avec :**

- l'approbation d'une convention de financement pour les travaux du périphérique Nord,
- un bilan de la concertation préalable à l'aménagement de la Porte de Rezé.

### Aménagement du périphérique Nord : une convention pour un projet stratégique

Dans le cadre de leur partenariat, l'État et les collectivités partenaires ont décidé de retenir en priorité pour la période 2010-2015, **le réaménagement du périphérique Nord, entre les portes de Rennes et d'Orvault**, point névralgique en termes de circulation. Il s'agit de la section la plus chargée, avec les véhicules affluant de l'A11 mais aussi des routes de Rennes et de Vannes. **Cette opération est inscrite au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020.**

**Les travaux sont programmés à l'automne 2016 après l'enquête publique, début 2016.**

Le projet, mené sous maîtrise d'ouvrage de l'État, consiste principalement de la création, entre les 2 portes, d'une voie d'entrecroisement pour chaque sens de circulation afin de permettre aux véhicules (entrant et sortant) à la Porte suivante de ne pas encombrer les voies centrales. Un enrobé acoustique sera mis en œuvre pour réduire le bruit de 5 à 6 décibels.

Lors du comité de pilotage partenarial de juillet 2015, **les collectivités partenaires ont validé le programme des travaux et défini les modalités d'un financement paritaire entre l'État et Nantes Métropole à hauteur de 6,25M€ chacun, le Département s'engageant à soutenir Nantes Métropole à hauteur de 3,5M€.**

## Aménagement de la Porte de Rezé (N°49) : un accueil favorable du projet

Située sur le périphérique Sud, la Porte de Rezé constitue un accès routier important vers le centre de l'agglomération, et une entrée stratégique de la métropole pour l'attractivité et les échanges économiques du territoire, puisqu'elle desservira à terme l'extension des parcs Océane, le transfert à l'horizon 2018 du Marché d'Intérêt National de Nantes (2<sup>ème</sup> MIN de France) pour y accueillir 120 entreprises et plus de 1.300 salariés, et enfin l'installation du futur Pôle agroalimentaire.

**Nantes Métropole est maître d'ouvrage, en accord avec l'État et le Département de Loire-Atlantique, d'un vaste projet d'aménagement de la Porte, en partenariat avec les villes de Rezé et des Sorinières, avec pour objectifs d'éviter sa saturation, d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité de tous les usagers mais aussi de contribuer par ces aménagements à l'attractivité économique du secteur et du territoire.**

**Le Conseil métropolitain du 29 juin 2015 avait défini les modalités de la concertation préalable (6 juillet - 8 septembre 2015) et les objectifs du projet :**

- améliorer les conditions de franchissements de la Porte de Rezé pour la ligne C4 en améliorant sa régularité pour favoriser le report modal sur le transport collectif ;
- assurer la sécurité et la fluidité du trafic routier en limitant les remontées de file sur les bretelles de périphériques ;
- réaliser des cheminements piétons et cyclistes lisibles, continus, sécurisés et confortables ;
- intégrer ces aménagements de manière optimum dans l'environnement urbain et paysager afin de diminuer l'effet de coupure de l'échangeur au profit d'un boulevard urbain.

**Le projet d'aménagement a reçu un accueil favorable lors de la concertation des habitants et des autres acteurs du territoire tant par la réponse apportée aux perspectives de croissance du trafic routier qu'aux besoins spécifiques liés aux autres modes de déplacement (transports collectifs, modes doux, ...) sur ce secteur en pleine mutation.**

**Parmi les principales observations formulées on retiendra :**

- la sécurisation des modes doux de déplacement qui fera l'objet d'un travail approfondi ;
- la saturation régulière du périphérique aux heures de pointe (qui dépasse le seul aménagement de la Porte et que celui-ci ne pourra seul résoudre) ;
- la création d'un demi-échangeur à l'Ouest, sur la route de Pont Saint-Martin (projet non retenu à court terme mais dont la faisabilité sera préservée dans le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain ou PLUM) ;
- le contournement des Sorinières et l'aménagement de parking P+R (qui ne relèvent pas directement du projet).

**Cette étape de concertation préalable désormais franchie, le projet va s'affiner et entrer en phase opérationnelle en 2016 avec la consultation des entreprises pour un début des travaux en 2017 et une livraison à la mi-2018 (montant total estimé à 6,5 M€ TTC - valeur juin 2014).**

## Échéance 2018 : d'autres opérations programmées ou à l'étude

**Porte d'Anjou (n° 43) :** Les aménagements envisagés se veulent une réponse aux congestions régulières du giratoire Sud-Ouest de la Prairie de Mauves occasionnées par les véhicules arrivant de l'A811 et prenant un raccourci pour rejoindre le périphérique intérieur.

Les tests réalisés en 2012 de modification des flux de circulation ou de création d'une voie d'évitement du giratoire, n'ayant pas donné les résultats attendus, **il est donc envisagé d'installer un dispositif expérimental avec des feux, à l'automne 2016 qui réguleront les accès à l'entrée du giratoire Sud-Ouest, permettant ainsi de rééquilibrer les différents flux, en heure de pointe le soir.**

**Périphérique Est :** Les inondations de cette section du périphérique (entre l'échangeur de la Porte de La Chapelle et la station Total) qui restent malgré tout des événements très ponctuels, posent des

problèmes de congestion des axes secondaires, malgré l'efficacité du réseau de contournement composé de l'A811 et d'une partie de l'A11 (dont le péage est mis temporairement en gratuité à cette occasion).

**A l'été 2016, il est prévu des travaux (DIRO + Nantes Métropole) de suppression des buses situées sous la piste cyclable afin d'améliorer l'écoulement du Gesvres et diminuer ainsi le risque d'inondations ponctuelles.**

**Une passerelle en acier recouverte de caillebotis, longue de 24 mètres et large de 3,20 mètres, sera posée par Nantes Métropole en octobre 2016 afin de permettre de maintenir la continuité de la piste cyclable.** Perpendiculaire au Gesvres, elle reposera sur des culées fondées sur pieux entre 8 et 12 mètres de profondeur qui seront réalisées dès cet été. L'opération portée par Nantes Métropole s'élève à 300.000 € TTC.

**Porte de Gesvres (N° 38) :** Dernière section à 2X1 voie du périphérique et l'une des plus encombrées, le projet prévoit le passage à 2x2 voies de l'échangeur qui assure la liaison sur le périphérique entre l'Est et le Nord, au niveau de l'autoroute de Paris.

**Après plusieurs options étudiées, 4 variantes d'aménagement ont été soumises au public en avril 2015. Le scénario retenu, pour des travaux potentiels dès 2018, fait l'objet d'études plus fines en cours par les services de COFIROUTE en vue d'un dossier d'enquête publique pour fin 2016, en concertation avec les services ministériels.**

### **POUR MÉMOIRE**

#### **Porte de Rezé (N° 49)**

**Maître d'ouvrage :** Nantes Métropole - **Coût :** 6,5 M€ (valeur juin 2014) - **Études :** mi 2016 - **Travaux :** début 2017 - **Livraison prévisionnelle :** mi 2018

#### **Porte d'Anjou (N° 43)**

**Maître d'ouvrage :** Nantes Métropole - **Coût estimé :** 300 000 € - **Etudes :** 2015 - **Travaux :** automne 2016

#### **Porte de Gesvres N° 38)**

**Maître d'ouvrage des travaux pour la passerelle :** Nantes Métropole - **Coût estimé :** 300 K€ TTC - **Travaux :** étiage 2016 - **Livraison prévisionnelle :** novembre 2016